COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE PUBLIQUE

Mise à jour sur le projet et proposition de démarche de participation citoyenne

Parc éolien de Grosse-Île

16 & 17 septembre 2026

TRANSFERT
ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire 2
Contexte 3
Invitations 3
Résumé de l'activité 4
Équipe présente sur place 4
Déroulement 4
Objectifs de la rencontre 4
Présentation – Mise à jour du projet PEDGI 4
Exercices auto-désignation 9
Annexe 1 – Invitations i
Annexe 2 – Présentation vi

SOMMAIRE



Mercredi 16 septembre 2026 &
Jeudi 17 septembre 2026



18 h 30 à 20 h 30



Gymnase de Grosse-Île
& Salle communautaire (mairie) de Cap-aux-Meules



7 personnes*

** 6 personnes étaient présentes à la séance de Grosse-Île (incluant deux représentants médias) et une personne (médias) s'est présentée à la séance de Cap-aux-Meules.*

NOTE IMPORTANTE

Des rencontres étaient prévues à Grosse-Île et à Cap-aux-Meules les 16 et 17 septembre 2026. Cependant, comme aucun membre du public ne s'est présenté à la rencontre de Cap-aux-Meules, celle-ci a été annulée. Le présent compte rendu porte donc principalement sur les échanges qui ont eu lieu lors de la rencontre de Grosse-Île.

Dans un souci de transparence et afin de documenter l'ensemble des démarches réalisées dans le cadre de ces activités, certaines informations relatives à la rencontre de Cap-aux-Meules ont néanmoins été conservées dans les annexes du présent rapport, notamment les outils de promotion et d'invitation ainsi que la présentation qui devait y être diffusée.

Ce document n'est pas un verbatim, il vise à rapporter le plus fidèlement possible les principaux éléments qui ressortent des échanges tenus. Il a pour objectif de refléter les questionnements, commentaires et préoccupations soulevés lors de la rencontre. Le contenu de ce compte rendu ne peut être considéré comme les paroles textuelles (citations) des partenaires du projet ou des personnes qui ont participé à la rencontre. La vulgarisation scientifique, la transparence et la rigueur sont les principes qui ont guidé l'élaboration du document.

CONTEXTE

Dans le cadre de la poursuite du développement du projet de Parc éolien de Grosse-Île (PEDGI) et à la suite de l'obtention du décret gouvernemental autorisant le projet, les partenaires souhaitaient présenter un état d'avancement des travaux et poursuivre les efforts visant à renforcer le dialogue avec les communautés des Îles-de-la-Madeleine. Ces rencontres s'inscrivaient également dans la mise en œuvre du plan d'engagement communautaire, qui prévoit l'amélioration des mécanismes de participation citoyenne et de suivi des préoccupations du milieu.

INVITATIONS

Afin d'informer la population et de favoriser la participation citoyenne au processus d'autodésignation, plusieurs moyens de communication ont été déployés au cours des semaines précédant les rencontres :

- Invitation transmise par la poste à l'ensemble des résidents de Grosse-Île dans la semaine du 24 août 2026 afin de promouvoir la création du Groupe de travail de Grosse-Île;
- Mention de la création à venir du Groupe de travail et appel de candidatures intégrés aux fiches d'information sur le projet PEDGI, distribuées par la poste, diffusées sur la page Facebook du projet et publiées dans le journal Le Radar au cours de l'été 2026;
- Promotion des deux rencontres sur la page Facebook du projet PEDGI, incluant publications de rappel;
- Repartage des publications par des partenaires locaux, notamment la Municipalité de Grosse-Île, afin d'accroître leur visibilité auprès de la population.
- Diffusion d'une campagne publicitaire ciblée sur Facebook ayant généré 57 980 impressions et rejoint plus de 40 000 utilisateurs uniques, contribuant à accroître la visibilité des rencontres et de l'appel de candidatures auprès de la population des Îles-de-la-Madeleine et de Grosse-Île.

Voir Annexe 1

RÉSUMÉ DE L'ACTIVITÉ – GROSSE-ÎLE, SEPT. 16

ÉQUIPE PRÉSENTE SUR PLACE

Les personnes de l'équipe sur place pour l'activité :

ORGANISATION	NOM	RÔLE
Nutrinor Gilbert Énergies renouvelables	Jean-Michel Leblanc	Chargé d'exploitation PEDDN et PEDGI
	Sébastien Ruiz	Chargé de projets
Alliance de l'énergie de l'Est	Gabriel Durany	Directeur du développement
Transfert Environnement et Société	Elizabeth Robertson	Directrice de projet - facilitatrice
	Justine Simard	Conseillère principale – rédaction rapport

DÉROULEMENT

Les citoyens étaient invités à assister à une présentation magistrale sur l'avancement du projet PEDGI, suivie d'une période d'échanges et d'un exercice d'autodésignation des membres citoyens sur le Groupe de travail de Grosse-Île. Transfert Environnement et Société a animé et facilité les deux volets de l'activité.

OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

La rencontre du 16 septembre 2026 à Grosse-Île visait à :

- Présenter les plus récents développements concernant le projet;
- Recueillir les commentaires de la communauté;
- Présenter la proposition de création du groupe de travail;
- Sélectionner les membres de la communauté qui siégeraient au groupe de travail.

PRÉSENTATION – MISE À JOUR DU PROJET PEDGI

M. Jean-Michel Leblanc, Chargé d'exploitation pour Nutrinor Gilbert Énergies renouvelables, a présenté un état d'avancement du projet de Parc éolien de Grosse-Île (PEDGI). La présentation a d'abord permis d'informer les participants de l'obtention récente du décret gouvernemental autorisant le projet, une étape importante du processus de développement, bien que celle-ci ne marque pas la fin du processus et que des améliorations au projet demeurent possibles. La phase d'ingénierie détaillée est actuellement en cours et les partenaires ont la volonté de poursuivre les échanges avec la population afin de bonifier le projet.

La présentation a également permis de revenir sur les principaux constats issus des audiences du BAPE et sur les commentaires recueillis auprès de la population. M. Leblanc a également présenté les principales mesures mises en œuvre depuis les audiences afin de répondre aux

préoccupations exprimées, notamment le renforcement des mesures de protection des dunes et de la faune, la production de nouvelles simulations visuelles intégrant la position révisée de certaines infrastructures, ainsi que l'élaboration d'un plan d'engagement communautaire publié au printemps 2026. Ce plan vise notamment à améliorer la transparence, faciliter l'accès à l'information en anglais, accroître la représentation des résidents de Grosse-Île dans les mécanismes de participation et assurer un meilleur suivi des préoccupations exprimées par le milieu.

La présentation est disponible à l'Annexe 2.

RÉSUMÉ DES ÉCHANGES	
Questions, préoccupations ou commentaires	**Éléments de réponses de NGER ou d'autres intervenants**
Vous avez mentionné la stabilisation des dunes. Comment celle-ci sera-t-elle réalisée et à quel moment ?	Les dunes seront stabilisées à l'aide de tapis de coco et de plantations d'ammophile à chaque étape des travaux. Comme pour le projet PEDDN, un suivi annuel permettra de vérifier l'efficacité des mesures de stabilisation.
Pourquoi parle-t-on à la fois de fondations de 3 m et de 19 m de profondeur ?	Les fondations des éoliennes auront une profondeur d'environ 3 m. La référence à 19 m concerne des palplanches de protection (utilisée pour des quais par exemple) qui seront installées pour prévenir si l'érosion évolue plus rapidement que prévu. Cette mesure préventive servira à protéger les infrastructures dans un scénario extrême. Leur installation ne nécessite pas de creuser à une profondeur de 19 m.
Les dunes sont en constante évolution et se déplacent naturellement. Comment le projet tiendra-t-il compte de cette réalité, notamment pour des fondations enfouies à 19 mètres de profondeur ?	Les fondations ne seront pas enfouies à 19 m, mais à environ 3 m. Des mesures de stabilisation seront mises en place autour des infrastructures et un suivi annuel de l'érosion sera effectué.
Présentement, est-ce qu'il y a des capteurs qui surveillent la stabilité et les mouvements des éoliennes en lien avec les changements liés à l'évolution des dunes ?	Les éoliennes sont constamment surveillées par des capteurs, car un faible changement d'inclinaison peut avoir des répercussions importantes au sommet du mât. Leur fonctionnement s'adapte aussi automatiquement aux conditions de vent. Il n'y a pas d'impact prévu sur la stabilité par rapport à l'évolution des dunes.
Dans quelle proportion les éoliennes permettront-elles de réduire l'utilisation de la centrale thermique des Îles et les émissions de GES ?	Avec les deux parcs éoliens en opération, les éoliennes fourniraient jusqu'à 40 % de l'électricité consommée aux Îles-de-la-Madeleine et, par conséquent, d'éviter l'émission de 30 000 tonnes de GES par année. Hydro-Québec est toutefois mieux placé pour fournir des informations plus précises sur les besoins énergétiques futurs des Îles et sur la contribution respective des différents projets de production, notamment dans le cadre de leur projet actuel de nouvelle centrale thermique. Même lorsque des biocarburants sont utilisés, leur combustion génère des émissions de GES, bien qu'elles soient généralement inférieures à celles des combustibles fossiles.

RÉSUMÉ DES ÉCHANGES	
Questions, préoccupations ou commentaires	**Éléments de réponses de NGER ou d'autres intervenants**
D'où viendra le biogaz utilisé par la future centrale thermique ? Sera-t-il importé ?	Cette question devrait plutôt être posée à Hydro-Québec, mais comme il n'y a actuellement pas de production de biogaz aux Îles-de-la-Madeleine, celui-ci devra être importé. Hydro-Québec pourra préciser son approvisionnement dans le cadre de ses propres démarches d'information et de consultation.
J'ai de la difficulté à comprendre pourquoi Hydro-Québec souhaite produire davantage d'électricité que les besoins actuels des Îles-de-la-Madeleine ?	Même si la centrale thermique a la capacité de répondre à la demande actuelle, l'électricité produite par les éoliennes permet de réduire l'utilisation de combustibles et les émissions de GES. L'objectif d'Hydro-Québec est de remplacer une partie de la production thermique par une énergie renouvelable.
Vous avez mentionné vouloir améliorer la transparence du projet. Est-ce que vous considérez que l'information n'était pas suffisamment transparente auparavant ?	Il y a toujours place à l'amélioration. Entre 2023 et 2025, l'accent a surtout été mis sur les études environnementales et les démarches réglementaires. Nous reconnaissons que les échanges avec la population auraient pu être plus fréquents et souhaitons aujourd'hui renforcer cette communication.
Les activités d'information semblent insuffisantes pour maintenir l'intérêt et la participation des résidents. Certains enjeux importants, comme le transport des composantes des éoliennes, mériteraient davantage de discussions avec les citoyens. Comment expliquer la faible participation des résidents de Grosse-Île à cette rencontre malgré les efforts faits pour diffuser l'événement ?	Nous ne savons pas pourquoi si peu de résidents ont participé à la rencontre. Nous en tiendrons compte dans la planification des prochaines activités.
Plusieurs citoyens ont eu l'impression de ne pas être suffisamment consultés ou écoutés depuis le début du projet. Le manque d'activités d'information et d'échanges avec le promoteur, particulièrement avant le BAPE, ainsi que la prédominance des communications en français, ont pu contribuer à un sentiment que les préoccupations de la communauté	La préoccupation est notée et sera prise en considération dans la poursuite de la démarche d'information et d'engagement.

RÉSUMÉ DES ÉCHANGES	
Questions, préoccupations ou commentaires	**Éléments de réponses de NGER ou d'autres intervenants**
n'étaient pas pleinement prises en compte.	
Je suis surpris de constater que les redevances versées à la municipalité semblent relativement faibles en comparaison de celles accordées à Mines Seleine.	Les redevances prévues sont comparables à celles observées dans d'autres projets éoliens au Québec et que leur importance peut sembler petite étant donné que le projet est à petite échelle en comparaison à d'autres projets éoliens au Québec.
Le coût de la vie étant plus élevé aux Îles que dans plusieurs autres régions du Québec, les retombées et compensations associées à l'utilisation des terres publiques devraient à mon avis être plus importantes.	Les terres publiques sont gérées localement par la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine plutôt que par le ministère des Ressources naturelles. Les sommes versées sont encadrées par des dispositions légales et doivent être utilisées pour la gestion de ces terres.
La page Facebook du projet et de la municipalité ainsi que les feuillets informatifs sont des moyens efficaces pour informer les résidents de Grosse-Île. Les efforts déployés par l'équipe projet sur le terrain au cours des derniers mois sont reconnus.	Merci pour ce commentaire. L'équipe de projet poursuivra ses efforts de communication et de présence dans la communauté.
L'intérêt de la population à participer aux démarches de consultation s'est affaibli étant donné que plusieurs citoyens ont l'impression que le projet se poursuivra malgré les préoccupations exprimées par la population.	L'autorisation ne marque pas la fin du processus. Le projet peut encore être amélioré, et nous souhaitons que les résidents puissent contribuer à cette démarche.
Il est souligné qu'il y a un écart entre les informations présentées lors des audiences du BAPE et celles communiquées aujourd'hui concernant les retombées pour Mines Seleine. Par ailleurs, avec la présence d'éoliennes sur les terrains de Mines Seleine, l'entreprise bénéficierait-elle d'un allègement fiscal?	Lors des audiences du BAPE, le représentant de Mines Seleine avait mentionné que les retombées pour Mines Seleine n'étaient pas jugées significatives. L'équipe de projet peut confirmer que les sommes qui seraient versées à la mine sont comparables à celles versées pour l'utilisation des terres publiques. En ce qui concerne les allègements fiscaux, l'équipe de projet ne dispose pas d'information précise à ce sujet. Toutefois, l'utilisation d'énergie renouvelable pourrait réduire légèrement la valeur imposable de certains

RÉSUMÉ DES ÉCHANGES	
Questions, préoccupations ou commentaires	**Éléments de réponses de NGER ou d'autres intervenants**
	terrains. À l'inverse, l'ajout de nouvelles infrastructures, comme les éoliennes et le poste électrique, devrait augmenter la valeur foncière des terrains concernés.
Les avantages potentiels pour Mines Seleine ne semblaient pas liés à une réduction des taxes municipales, mais plutôt à une diminution des coûts associés à la tarification des émissions de carbone. Est-ce que la présence d'énergies renouvelables dans le cadre du projet pourrait permettre à l'entreprise de bénéficier d'un tel avantage ?	L'utilisation d'énergie renouvelable pourrait réduire certains coûts liés à la tarification carbone, mais l'équipe projet ne peut préciser les impacts exacts pour Mines Seleine.
J'ai l'impression qu'il y a eu un manque de transparence, non seulement de la part du promoteur, mais aussi de certaines instances municipales. Les changements apportés au projet et au zonage ont parfois été difficiles à suivre, particulièrement pour la communauté anglophone. Cette accumulation de situations a contribué à alimenter un sentiment de manque d'information.	La Municipalité de Grosse-Île fut rencontrée et informée dès le début du projet, notamment via sa participation au Comité de liaison. Avec le recul, l'équipe projet reconnait toutefois que ces démarches n'ont pas répondu à toutes les attentes en matière d'information et d'implication, surtout auprès de la population de Grosse-Île. Concernant le zonage, les consultations ont été menées par la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine et la décision de changer le zonage du site visé est explicable en partie en raison de la proximité avec d'autres usages industriels (activités minières).

EXERCICES AUTO-DÉSIGNATION

En raison du faible nombre de participants, l'exercice d'auto-nomination prévu pour sélectionner les représentants citoyens au sein du groupe de travail n'a pas pu avoir lieu. Transfert Environnement et Société a tout de même présenté le mandat proposé du groupe de travail et expliqué le fonctionnement prévu du processus d'auto-nomination. Une période d'échanges a ensuite eu lieu.

Les questions et réponses recueillies sont présentées ci-dessous :

RÉSUMÉ DES ÉCHANGES	
Questions, préoccupations ou commentaires	**Éléments de réponses de NGER ou d'autres intervenants**
J'aimerais obtenir plus d'informations à propos du Groupe de travail Grosse-Île.	Transfert Environnement et Société a présenté le mandat et les objectifs du groupe de travail, ainsi que son mode de fonctionnement. La distinction entre le groupe de travail et le comité de liaison a également été précisée.
De quelle manière sera formé le Groupe de travail ? Qui pourra y siéger ?	Transfert Environnement et Société a expliqué le processus d'auto-nomination prévu pour sélectionner les représentants citoyens au sein du groupe de travail. Les participants auraient eux-mêmes choisi leurs représentants, plutôt que ceux-ci soient désignés par le promoteur. Les critères de sélection pour les candidatures et la proposition de composition du Groupe de travail sont également présentés (voir p. 21 à 27 de la présentation). En raison du faible nombre de participants de Grosse-Île, l'exercice d'auto-désignation n'a pas pu être réalisé lors de la rencontre.
Est-ce que Hydro-Québec fait partie du Groupe de travail ?	Hydro-Québec n'a pas de siège au sein de Groupe de travail ni du Comité de liaison. Si les membres du Groupe de travail souhaite inviter Hydro-Québec à une rencontre précise, il sera possible de les inviter à titre d'experts pour échanger avec les membres.
Quel sera l'influence du Groupe de travail ?	Le Groupe de travail n'a pas de rôle décisionnel, mais permet aux citoyens et organismes locaux de partager leurs préoccupations et leurs connaissances fines du territoire et de permettre au promoteur de les considérer et de proposer des ajustements au projet pour y répondre. Lorsque certaines propositions ne peuvent être appliquées, le promoteur s'engage à en expliquer les raisons.

À ce jour, les sièges citoyens visés n'ont pas été pourvus. Les sièges citoyens demeureront donc ouverts. Au cours des prochains mois, l'équipe projet poursuivra ses efforts de communication afin de mieux faire connaître le rôle, le mandat et le fonctionnement du Groupe de travail auprès de la population, dans le but de favoriser la participation citoyenne et de mettre en place ce nouveau mécanisme.

ANNEXE 1 – INVITATIONS

Invitation postale distribuée à toutes les résidences de Grosse-Île dans la semaine du 24 août 2026 via Poste Canada

PAGE 1

Take part in improving the Grosse-Île Wind Farm project!

PARC ÉOLIEN GROSSE-ÎLE WIND FARM



A **Working Group** is being created for the Grosse-Île Wind Farm project to bring together local people, local organizations, and the project developer for the pre-operational phase.

It will be a place to ask questions, share concerns, and make recommendations to improve the project.



Community Meeting and creation of the Working Group

- **Wednesday, September 16, 2026**
- **18h30 p.m.**
- **Grosse-Île Gymnasium**

Please join us for this public meeting to create the Working Group!

You'd like to put your name forward to be on the Working Group?

please fill out this online form or contact us directly: fr.surveymonkey.com/r/PEDGI

For more information, contact us!

418 549-2105
info@parceoliengrosseile.ca
parceoliengrosseile.com
Parc éolien de Grosse-Île Wind Farm

PAGE 2

Take part in improving the Grosse-Île Wind Farm project!

PARC ÉOLIEN GROSSE-ÎLE WIND FARM

Visual simulation from Red Head Road viewpoint



Visual simulation from Keating's Point



Visual simulation from Rock Mountain Road



Page publicitaire diffusée dans l'édition du 11 septembre 2026 du Journal Le Radar

Participez à améliorer le projet de Parc éolien de Grosse-Île!

PARC ÉOLIEN GROSSE-ÎLE WIND FARM



Le Comité de liaison des parcs éoliens Dune-du-Nord et de Grosse-Île souhaite intégrer davantage de représentants de la communauté, dont **une personne citoyenne de la Communauté maritime et Municipalité des Îles-de-la-Madeleine.** Cette personne sera **désignée par ses pairs** lors d'une rencontre citoyenne.

Rencontre de mise à jour et appel de candidatures pour le Comité de liaison

- **Jeudi 17 septembre 2026 ***
- **À 18h30**
- **Salle communautaire de Cap-aux-Meules (Mairie)**
  460, chemin principal, Cap-aux-Meules

Joignez-vous à nous lors de cette rencontre citoyenne afin de choisir votre représentant.e au Comité de liaison!

Vous souhaitez faire partie du Comité de liaison?

Remplissez le formulaire d'intérêt en ligne ou contactez-nous : https://fr.surveymonkey.com/r/PEDGIFR

Pour plus d'information, contactez-nous!

418 549-2105
info@parceoliengrosseile.ca
parceoliengrosseile.com
Parc éolien de Grosse-Île Wind Farm

** Please note that **similar public meeting for Grosse-Île residents** will be held in Grosse-Île on **September 16, 2026, at 6:30 p.m. at the Grosse-Île Gymnasium**, as announced through a mailed invitation to local households.*



Publication et publicité sur la Page Facebook – Parc éolien de Grosse-Île Wind Farm (27 août 2026)

Parc éolien de Grosse-Île Wind Farm
27 août ·

Participez au dialogue! Faites entendre la voix de votre communauté

Comme nous nous y étions engagés au printemps dernier, nous souhaitons renforcer la participation active des communautés dans les échanges entourant le projet. Le Comité de liaison des parcs éoliens Dune-du-Nord et Grosse-Île veut ainsi accueillir davantage de représentants du milieu afin d'assurer un suivi transparent et continu.

Les citoyennes et citoyens de la Communauté maritime et de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine sont invités à participer à une rencontre publique au cours de laquelle ils désigneront la personne qui les représentera au Comité de liaison.

Jeudi 17 septembre 2026
18 h 30
Salle communautaire de Cap-aux-Meules (Mairie)

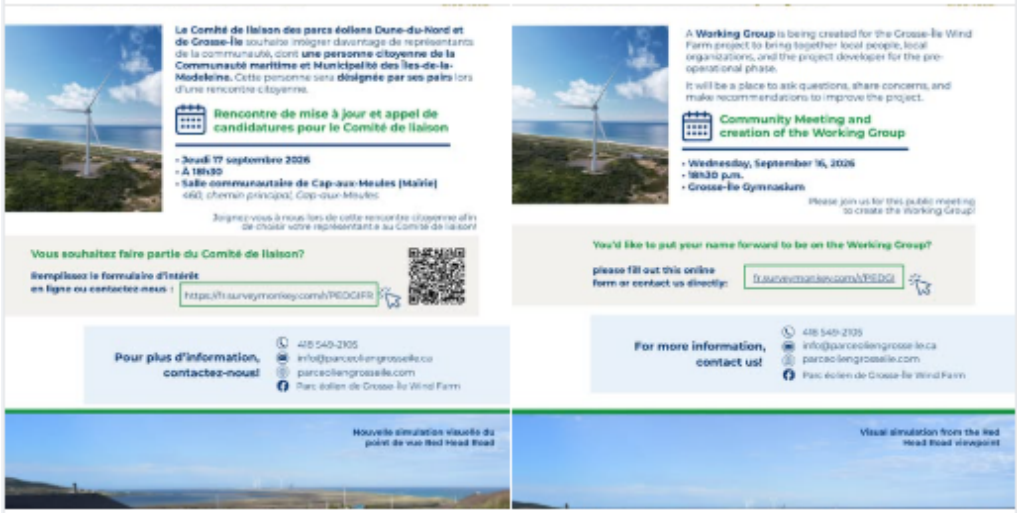
Cette rencontre est une occasion de contribuer au dialogue entourant les projets éoliens et de choisir la personne qui portera les préoccupations, questions et idées de votre communauté.
Les personnes intéressées à soumettre leur candidature peuvent le faire en remplissant le formulaire suivant : https://fr.surveymonkey.com/r/PEDGIFR

--

Have a say in improving the Grosse-Île Wind Farm project
As we committed to doing last spring, we want the community to help shape the project. A new Working Group is being created to bring together residents, community organizations and the project team. It will be a place to ask questions, share concerns, propose ideas and discuss ways to improve the project.

Wednesday, September 16, 2026
6:30 p.m.
Grosse-Île Gymnasium

During this public meeting, community members will designate the residents who will represent Grosse-Île on the Working Group.
Whether you want to put your name forward or simply learn more about how you can contribute, we invite you to join us.
Those interested in applying can submit their application using the following form: https://fr.surveymonkey.com/r/PEDGI Voir moins



Rappel de la publication sur la Page Facebook – Parc éolien de Grosse-Île Wind Farm (7 septembre 2026)

Parc éolien de Grosse-Île Wind Farm
le 7 septembre à 09 h 02 ·

Public meetings are coming up: there's still time to get involved!

Do you have questions, ideas, or want to contribute to discussions that affect your community? This is your opportunity to make your voice heard. By taking part in the September 16 and 17 meetings, you will also have the chance to select the individuals who will represent you on the Grosse-Île Working Group and the Liaison Committee.

The Grosse-Île meeting will be held in English and the Cap-aux-Meules meeting in French. Residents from across the archipelago are welcome to attend either meeting. Please note, however, that the September 16 session will serve to select the residents of Grosse-Île who will take part in the Working Group.

Your participation is important to ensure representation that reflects the realities and concerns of the community.
See all the details below and join the conversation!

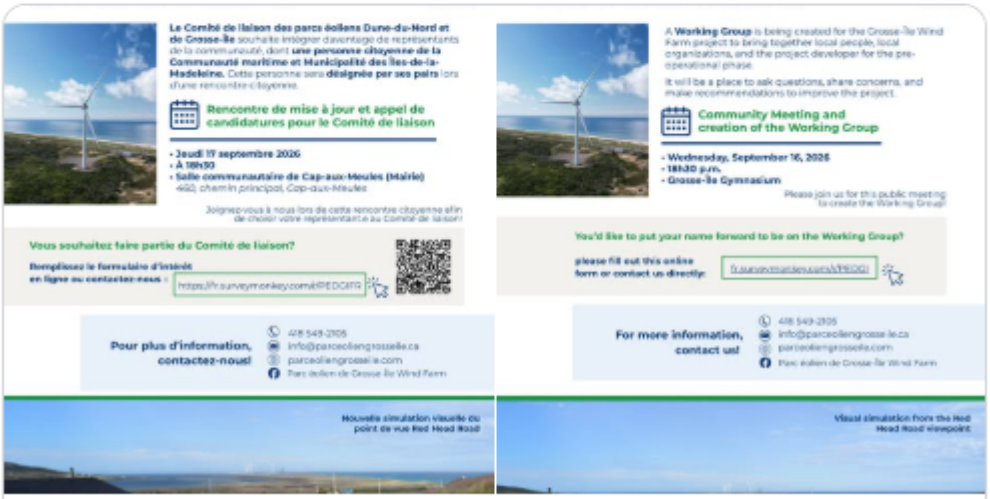
--

Les rencontres publiques approchent : il est encore temps de vous impliquer!

Vous avez des questions, des idées ou souhaitez contribuer aux discussions qui touchent votre communauté? C'est l'occasion de faire entendre votre voix. En participant aux rencontres des 16 et 17 septembre, vous pourrez notamment choisir les personnes qui vous représenteront sur le Groupe de travail de Grosse-Île et le Comité de liaison.

La rencontre de Grosse-Île se tiendra en anglais et celle de Cap-aux-Meules, en français. Vous pouvez participer à la rencontre de votre choix, peu importe votre secteur de résidence dans l'archipel. Notez toutefois que celle du 16 septembre permettra de désigner les citoyens de Grosse-Île qui prendront part au Groupe de travail.

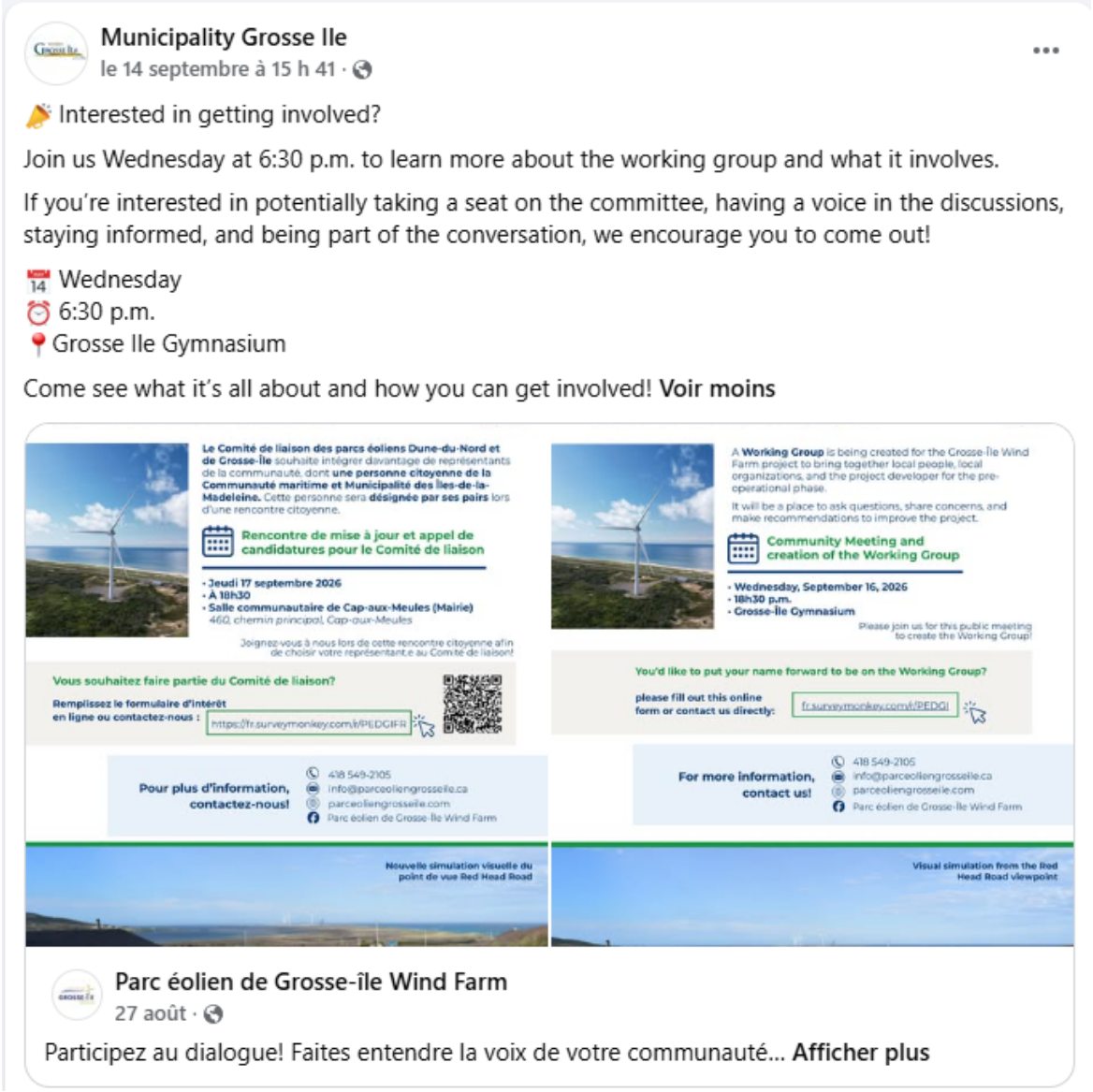
Votre participation est importante pour assurer une représentation qui reflète les réalités et les préoccupations du milieu.
Consultez tous les détails ci-dessous et joignez-vous à la discussion! **Voir moins**



Parc éolien de Grosse-Île Wind Farm
27 août ·

Participez au dialogue! Faites entendre la voix de votre communauté... **Afficher plus**

Page Facebook – Municipality Grosse Ile (14 septembre 2026)



ANNEXE 2 – PRÉSENTATION

Création d'un groupe de travail

pour le projet du parc éolien de Grosse-Île



16 septembre 2026

PARC ÉOLIEN DUNE-DU-NORD

PARC ÉOLIEN GROSSE-ÎLE WIND FARM

TRANSFERT
ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

À PROPOS

Fondée en 1987, Transfert Environnement et Société offre une expertise unique en engagement avec les parties prenantes, en facilitation de rencontres et en relations avec les communautés.

Notre objectif est de favoriser des échanges constructifs entre les communautés et les porteurs de projets

NOTRE RÔLE AUJOURD'HUI

- ✓ Faciliter la rencontre
- ✓ Favoriser les échanges
- ✓ Préparer un rapport sommaire de la rencontre
- ✓ Faire un suivi des questions en suspens



Elizabeth Robertson
Facilitatrice



Justine Simard
Prise de notes et appui à la facilitation



Objectifs de la rencontre

1. Présenter un suivi de l'avancement du projet
2. Écouter votre rétroaction
3. Présenter la proposition pour le groupe de travail
4. Sélectionner les membres de la communauté qui feront partie du groupe de travail

3



Ordre du jour proposé

18 h 30	Mot de bienvenue
18 h 40	Mise à jour sur le projet PEDGI
19 h 00	Période de questions et d'échanges
19 h 20	Création du groupe de travail
20 h 10	Présentation des nouveaux membres et prochaines étapes
20 h 30	Fin de la rencontre

4

Afin que chacun.e puisse participer

Veuillez svp

- Lever la main pour parler
- Écouter les points de vues des autres
- Partager le temps de parole
- Autre chose?

5



Qui nous sommes

De Nutrinor-Gilbert Énergies renouvelables:



Jean-Michel Leblanc
Directeur des operations, PEDDN



Sébastien Ruiz, M. Sc.
Directeur de projet

De Alliance de l'énergie de l'Est:



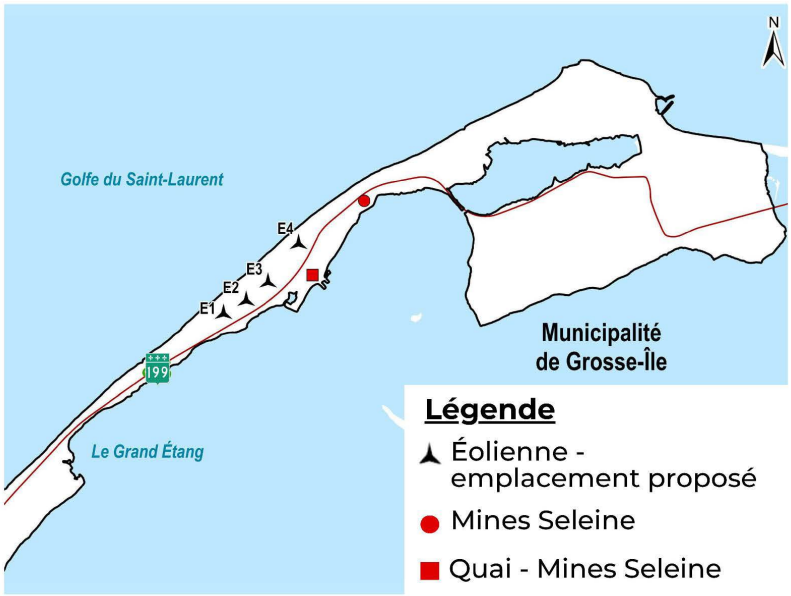
Gabriel Durany
Directeur du développement

PARC ÉOLIEN GROSSE-ÎLE WIND FARM

Nutrinor-Gilbert Énergies renouvelables and Alliance de l'énergie de l'Est sont copropriétaires du Parc éolien S.E.C.

7

Emplacement du projet



8

Ce qui se passe maintenant

- Le gouvernement du Québec a récemment adopté un décret autorisant le projet.
- L'obtention du décret est une étape importante mais ne constitue pas la fin du processus.
- Au cours des prochains mois, le projet continuera d'évoluer en tenant compte des préoccupations et des attentes exprimées.
- Notre objectif est de bonifier le projet afin qu'il réponde mieux aux besoins du milieu tout en contribuant à réduire la dépendance des Îles-de-la-Madeleine aux combustibles fossiles.



Calendrier

Analyse et acceptabilité environnementale
- Évaluation et recommendation du BAPE
- Décret ministériel
- Autorisations ministérielles
- Ingéniérie détaillée

Exploitation
- Production d'électricité
- Entretien des équipements et des chemins
- Suivis environnementaux

2022-2025	2025-2027	2027-2028	2028-2058	2058
Développement – Consultation des acteurs locaux – Sessions d'information du public – Consultation - modification du schema d'aménagement de la CMÎM – Étude d'impact - recevabilité		**Construction** – Preparation des superficies requises – Coulage des fondations des éoliennes – Aménagement des chemins d'accès – Installation des équipements – Livraison de l'électricité		**Fin du contrat** – Déploiement d'un plan de démantèlement (équipements, gestion des matières, transport, restauration)

10

Ce que nous avons entendu

Certaines thématiques ont émergé des audiences du BAPE, des réponses au questionnaire lancé par la municipalité de Grosse-Île et des commentaires partagés sur la page Facebook du projet:

1 Participation du public et confiance

Le souhait d'être écouté, d'avoir accès à de l'information claire et transparente, de voir les préoccupations du milieu prises en compte dans les décisions.

2 Emplacement, dunes & érosion

Des préoccupations concernant le choix du site, l'évolution du littoral, la fragilité des dunes, les risques d'inondation et la résilience du milieu côtier à long terme.

3 Paysage & qualité de vie

Les effets potentiels sur les paysages, le caractère de la communauté, les riverains, le bruit, la santé, le tourisme et la valeur des propriétés.

4 Environnement, faune et pêche

Des préoccupations liées à la protection des milieux humides, de la végétation, des oiseaux, de la vie marine, des activités de pêche et l'écosystème des îles.

5 Eau souterraine & stabilité du terrain

Des questions sur l'eau potable, les fondations, la stabilité du terrain et la proximité de la Mine Seleine.

6 Retombées locales & cycle de vie du projet

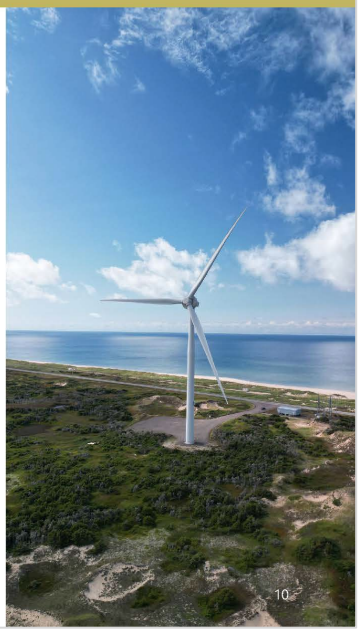
Des questions concernant les retombées économiques, les contrats locaux, les impacts des travaux, la reddition de comptes et le démantèlement des installations à la fin du projet.

11

Depuis les audiences du BAPE

L'équipe projet a déjà mis en place plusieurs mesures pour répondre aux préoccupations exprimées:

1. **Renforcement des mesures de protection des dunes et de la faune**
2. **Nouvelles simulations visuelles à partir de points de vues pertinents**
3. **Mise en place d'un plan d'engagement communautaire pour favoriser le dialogue avec la population locale** → *Le plan prévoit la création d'un forum d'échange plus représentatif à Grosse-Île (le groupe de travail).*



10

Renforcement des mesures de protection

- Stabilisation des dunes
- Suivi de l'érosion
- Plan d'atténuation pour mitiger les impacts potentiels du projet sur la faune



13

Simulations visuelles

Simulation visuelle avec la position #4 d'origine (vue de Keating's point)



Simulations visuelles

Simulation visuelle avec la nouvelle position #4 (vue de Keating's point)



Simulations visuelles

Simulation visuelle avec la position #4 d'origine (vue de Grosse-Ile North)



Simulations visuelles

Simulation visuelle avec la nouvelle position #4 (vue de Grosse-Ile North)



Nouveau plan d'engagement communautaire

QU'EST-CE QU'UN PLAN D'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE ?

C'est un plan qui explique comment l'équipe du projet communiquera avec la population, sera à l'écoute des préoccupations soulevées et offrira des occasions de participation tout au long du projet.

Élaboré au printemps 2026, il a été bonifié grâce aux commentaires de la Municipalité de Grosse-Île et du Comité de liaison.



Pour accéder au plan complet:
DA12_Plan dengagement communautaire.pdf

18

Nouveau plan d'engagement communautaire

CE PLAN VISE À	*PAR EXEMPLE*
› Renforcer la transparence et le partage d'information en amont	*Partager régulièrement et proactivement des mises à jour sur le projet*
› Accessibilité et adaptation des canaux de communication	*Utiliser les moyens de communication que vous privilégiez*
› Renforcer la représentation citoyenne locale	*Créer le groupe de travail de Grosse-Île*
› Assurer un suivi des enjeux soulevés par le milieu	*Mettre en place un mécanisme de suivi interne des préoccupations et des engagements*

19





Comité de liaison et groupe de travail

Deux mécanismes complémentaires pour favoriser le dialogue avec la communauté

Comité de liaison

UN FORUM EXISTANT, PLUS LARGE

1. Établi pour PEDDN, le premier projet de parc éolien aux Îles de la Madeleine.
2. Composition élargie afin d'inclure des citoyens et des représentants de Grosse-Île.
3. Assure le dialogue, la coordination et le suivi des deux projets éoliens.

Groupe de travail de Grosse-Île

UNE INSTANCE DÉDIÉE AUX ENJEUX LOCAUX

1. Portant uniquement sur le projet de parc éolien de Grosse-Île.
2. Fera valoir les préoccupations locales, examinera les enjeux et formulera des recommandations.
3. Partagera les perspectives et les recommandations du milieu avec le comité de liaison.

22

Groupe de travail

Objectif

- Discuter des préoccupations de la communauté et formuler des recommandations avant le début des opérations.

Mandat proposé

- Créer un espace d'échange et de partage d'information entre le projet du parc éolien de Grosse-Île et la communauté.
- Recueillir et discuter des préoccupations soulevées par les résidents de Grosse-Île au sujet du projet
- Formuler des commentaires, des recommandations et des suggestions afin d'améliorer le projet avant le début de son exploitation (par exemple : l'aménagement du site, la gestion du bruit, les suivis environnementaux, etc.).
- Contribuer à améliorer la façon dont l'information sur le projet est diffusée auprès des résidents de Grosse-Île.
- Veiller à ce que les préoccupations exprimées par la communauté soient documentées et fassent l'objet d'un suivi structuré.
- Faire valoir les perspectives et les recommandations de la communauté auprès du comité de liaison

23

Groupe de travail

Modalités de fonctionnement proposées

- Le Groupe de travail sera animé par un facilitateur externe.
- Environ trois rencontres par année.
- Les rencontres se dérouleront en personne

24

Groupe de travail

Composition proposée

SECTEURS	NOMBRE DE SIÈGES PROPOSÉS
RÉSIDENTS DE GROSSE-ÎLE	3
RÉSIDENTS DE GROSSE-ÎLE	*3*
ORGANISMES LOCAUX DE GROSSE-ÎLE	2
À DÉTERMINER	*2*
ORGANISME ENVIRONNEMENTAL	1
À DÉTERMINER	*1*
ORGANISME SOCIO-ÉCONOMIQUE	1
À DÉTERMINER	*1*
SECTEUR MUNICIPAL	3
MUNICIPALITÉ DE GROSSE-ÎLE	*2*
EMPLOYÉS TECHNIQUES DE LA CMM	*1*
TOTAL	10

25



EXERCICE D'AUTODÉSIGNATION

CRITÈRES

Les personnes qui se présentent doivent être

- Résidentes de Grosse-Île
- Disponibles et intéressées à participer à environ trois rencontres par an
- Intéressées par l'aide à la recherche de solutions aux divers défis et opportunités liés aux projets
- Indépendantes (sans conflit d'intérêts avec les projets)

D'autres critères que vous pourriez envisager

- À quelle distance se trouve le domicile de la personne par rapport au projet
- Expertise
- Diversité (hommes/femmes, âge, etc.)





1. Planifier la première rencontre du groupe de travail
2. Préparer et publier le compte rendu de cette rencontre
3. Tenir la population de Grosse-Île informée de l'avancement du projet

29